

Membres Bureau Exécutif présents :

M. Stéphane Binot, Responsable Développement & Conseiller Performance Basket (RDCPB)
M. Jérôme Hecquet, Trésorier
Mme Nelly Blot, sous-commission « administrative/juridique »
M. Philippe Morin, sous -commission « arbitrage »

Membres du Comité de Direction présents :

M. le Dr Claude Benderitter, médecin fédéral – M. le Dr Tan Trien Dinh, responsable de la sous- commission « classification » ,M. Thomas Roch, représentants des arbitres « ENBM ».

Intervenants présents :

MM Bastien Drobniowski (Pôle National), Corentin Guizelin (Pôle National), Alexandre Leboeuf (pôle formation FFH CFBF), Maxime Julve (chargé de la gestion des Nationales 2 et 3)

Membres du Comité de Direction excusés :

MM Didier Lejeune, commission « salles et terrains » - Jean-Pierre Becker, commission « FBI »

Clubs présents ou représentés : voir en fin de document

La réunion annuelle des clubs 2024 en présentiel au siège de la FFH est ouverte par Stéphane Binot (RDCPB), qui accueille Mme la Directrice Technique Nationale Adjointe, Sandrine Rabaud en charge du développement.

Sandrine Rabaud,



Mme Rabaud s'est présentée aux personnes présentes à la RAC en annonçant sa récente arrivée à la FFH et son rôle en charge du développement. Elle a souhaité une bonne réunion et a pris note de la demande de Monsieur Boustila concernant la visibilité des comptes de la CFBF.

1 - MOT D'OUVERTURE – Stéphane Binot

Il adresse les remerciements suivants **aux différents organisateurs** :

- Toulouse pour la Coupe de France – Trophée Maurice Schoenacker,
- La FFH pour le Championnat de France mutualisé à Chalon S/ Saône (Final Four ENBM),
- Amiens pour le Final Four Nationale 2,
- Association IDEALS pour le Final Four Nationale 3 (Marange-Silvange),
- La FFH – CFBF – Pôle national pour le Championnat de France Jeunes U23.

Félicitations :

Aux clubs champions 2023/2024

- ENBM – Le Puy en Velay
- Nationale 1 - Lille Handibasket
- Nationale 2 - Lyon Basket Fauteuil
- Nationale 3 - Yffiniac

Vainqueur de la Coupe de France Maurice Schoenacker

- Hornets le Cannet

Champion de France U23M/U23 F Trophée Le Petit Robert – Coupe Bernard Ganser

- Sélection régionale Ile-de-France

2023/2024 a été une saison plutôt riche en évènements.

2 – Informations « Praticants & licenciés »

LICENCES « COMPETITION »



On constate une légère baisse par rapport à l'année dernière et les autres saisons

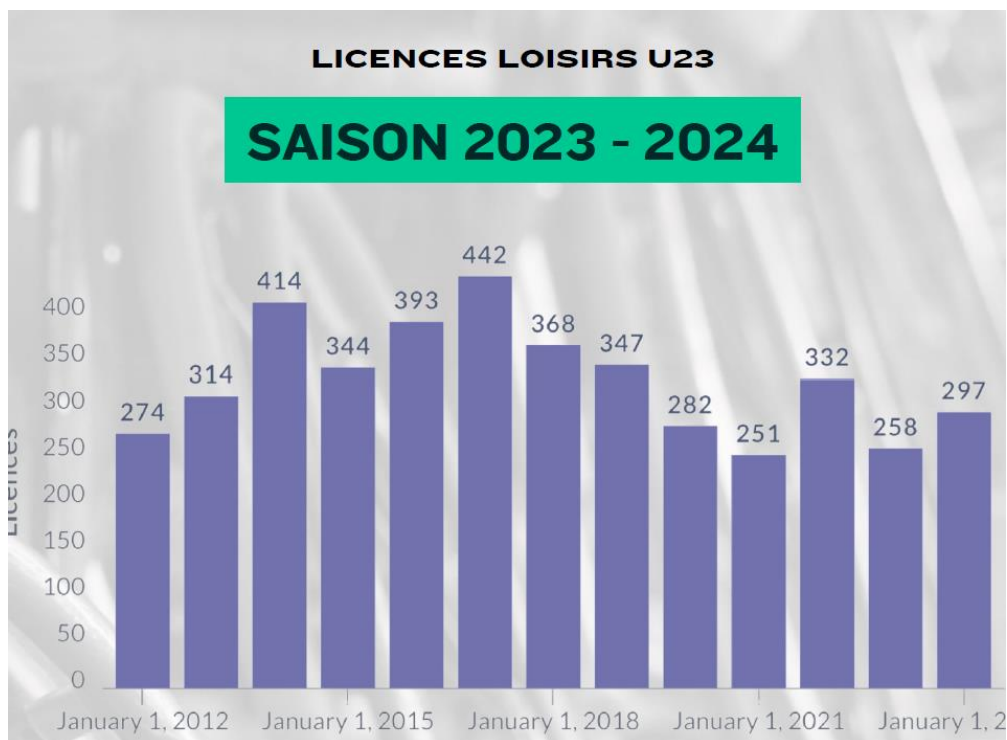
LICENCES « COMPETITION » U23



LICENCES « LOISIRS »



LICENCES « LOISIRS » U23



SAISON 2023/2024

SAISON 2024/2025

Toutes licences confondues	2207	2352
Licences « compétition »	789	776
Licences « Loisirs »	808	899

Concernant les licences 2023/2024,

On observe une augmentation générale du nombre de licences toutes catégories confondues entre les deux saisons passant de 2207 à 2352. Cependant, le nombre de licences « compétition » a légèrement diminué, passant de 789 en 2022/2023 à 776 en 2023/2024.

En revanche, les licences « loisirs » ont connu une augmentation significative passant de 808 à 899 qui sont le 1^{er} accès à notre discipline.

Nous avons tout intérêt à réaliser un travail sur « comment transformer ces licences «loisirs » en « compétition » d'autant que les U23 sont relativement concernés.

Licences arbitres

Saison 2023/2024	67
Prévision 2024/2024	73 dont 8 nouveaux.

A. FARRUGIA (Le Cannel) :

Concernant ces licences « loisirs » comment sont-elles réparties sur le territoire ?

S. BINOT : nous devons faire une extraction plus précise.

D. NADALIE (Blanquefort) : En région Aquitaine, il y a également beaucoup de licences « loisirs » qui sont prises en centres alors qu'il n'y a pas une réelle pratique de ce sport au sein de ces structures.

Une petite nouveauté : 1 personne/1 licence/1 club

En application de la loi sur la démocratisation dans le Sport, l'Assemblée Générale FFH 2023 réunie à Poitiers a adopté de nouveaux statuts qui confèrent un droit de vote à tous les clubs FFH.

Chaque club s'exprime en proportion du nombre de licenciés qu'il a accueilli en année N-1.

De même, les comités régionaux et départementaux ont désormais un poids électoral correspondant au nombre de licences enregistrées sur le territoire respectif.

Pour maintenir un équilibre dans la représentation de ces composantes, **un licencié doit donc être rattaché à un club de prédilection via une seule licence**. Les multi licenciés doivent dès lors déterminer le club qui les représenteront (par défaut, leur voix sera affectée au club de leur première licence prise au cours de la saison, mais le licencié pourra demander à attribuer sa voie à une autre club en écrivant à l'adresse : voix-AG@handisport.org

Les licences non rattachées à un club, celles délivrées par exemple par le passé aux cadres des comités régionaux, départementaux et des commissions sportives fédérales ne doivent plus être délivrées. **Il faut trouver un club de rattachement**. Sinon, dès la rentrée de septembre 2024, les comités et commissions peuvent aussi rattacher ces personnes via un Pass'Sport (ATP) pour les manifestations sportives déclarées.

A COMPTER DE LA SAISON 2024/2025 ET POUR LES SUIVANTES, TOUS LES ARBITRES BASKET FAUTEUIL DEVRONT ETRE LICENCIES AUPRES D'UN CLUB BASKET FAUTEUIL.

Fonctionnement :

- Arbitres ENBM et Nationale 1 ▶ Obligatoirement licenciés auprès d'un club de Nationales 2 ou 3
- Arbitres Nationales 2 et 3 ▶ licenciés auprès de n'importe quel club de basket fauteuil.

On insiste sur le fait que ce sera une **licence « cadre » Basket qui sera facturée à prix coûtant**.

Grégory Saint Geniés, DTN, fera une information auprès des clubs basket.

D. NADALIE : est-ce que cette nouvelle disposition impliquera à plus ou moins longue échéance un arbitre / club ?

T. ROCH : pas encore

S. BINOT : Au démarrage, ce ne sera pas forcément le cas mais à terme cela permettra d'avoir des arbitres de proximité.

J. THIERRY (Lyon) : est-ce que ce sera le club qui démarchera l'arbitre, ou l'inverse ?

S. BINOT : ce sera l'arbitre qui viendra vers vous

R. GUIDEZ (Lille) : les clubs seront-ils sanctionnés si un club ne possède pas d'arbitre ?

S. BINOT : Non. Ce n'est pas l'idée.

S. CLEAUX (Chalon) : Je reviens sur le fait que ce n'est pas encore une obligation. Attention si un jour cela devient effectivement obligatoire, il serait bon que cela ne se passe pas comme en basket « valide » où les arbitres « se vendent » pour appartenir à un club. Il faudra faire attention à cela.

S. BINOT : nous ne sommes pas du tout au niveau des valides. Nous avons beaucoup moins d'arbitres.

Des échanges se font, mais sans micro à disposition des participants, les conversations n'ont pu être retranscrites.

3 – Bilan de la caisse de péréquation 2023/2024

Pour mémoire, la caisse de péréquation est alimentée par :

ENBM	67.500 €
NATIONALE 1	47.700 €
NATIONALE 2	52.000 €
NATIONALE 3	99.000 €
NATIONALE 3 GROUPE E	8.250 €
TOTAL	274.450 €

La somme des indemnités (hors frais annexes) de rencontre des arbitres s'élève à :

ENBM	58.859,20 €
NATIONALE 1	34.362,00 €
NATIONALE 2	33.741,56 €
NATIONALE 3	83.681,28 €
NATIONALE 3 GROUPE E	7.316,48 €
TOTAL	217.960,52 €

Sous condition :

Les arbitres peuvent prétendre, sur autorisation et validation de la sous-commission arbitrage et sur présentation de justificatifs originaux, être remboursés de :

Repas : 20 € (si rencontre à 16 h 30 ou après)

Nuitée : 65 € (seul) ou 85 € (deux. Avec obligation de chambre partagée). Si l'heure du match + 2 h 30 + durée du trajet retour font rentrer après 22 h 30 (ViaMichelin).

La somme des frais annexes de rencontre des arbitres s'élève à :

ENBM	10.444,50 €
NATIONALE 1	3.376,52 €
NATIONALE 2	3.183,57 €
NATIONALE 3	3.979,46 €
NATIONALE 3 GROUPE E	602,95 €
TOTAL	21.587,00 €

La somme à rembourser aux clubs compte tenu des informations précédentes, s'élève à :

ENBM	
NATIONALE 1	1.106,83 €
NATIONALE 2	1.159,61 €
NATIONALE 3	377,98 €
NATIONALE 3 GROUPE E	66,11 €

L'ENBM ne bénéficie pas de remboursements, la CFBF prenant en charge 200,41 € par club pour la saison 2023/2024 sur le budget « développement ».

O. BOUSTILA (MARSEILLE) : quand pouvons-nous avoir les comptes en amont de la RAC pour que l'on puisse les étudier et arriver ici pour en discuter.

S. BINOT : par rapport aux autres années et les différentes sollicitations que l'on a pu avoir, pour consulter les comptes, le plus simple c'est de contacter la Fédération, via la Compta.

O. BOUSTILA : j'ai fait ce qui a été dit et à la FFH il m'a été répondu qu'il fallait voir avec la Commission. Vous avez tout de même obligation de nous donner les comptes. De mémoire, lorsque l'on a fait la réunion avec les Présidents de l'Elite, Philippe Morin, était présent, on avait décidé de diminuer la péréquation et trouver des solutions ensemble pour qu'elle coûte moins chère afin de conserver 3 arbitres. En parlant de mon club, lorsque je regarde les désignations, il y a des choses que je ne comprends pas. Quand tu vois que tous les week-ends il y a 2 arbitres qui font plus de 600 kms, on aurait pu, peut-être travailler d'une autre façon. Si on essaie de travailler tous ensemble et de trouver des solutions, il faudra qu'un jour, en amont de la RAC, on puisse avoir les comptes afin de savoir ce qu'on a fait, comment on l'a fait

S. BINOT : Il faut savoir que lorsque l'on parle de la Commission Basket on parle de la Fédération. Sur les comptes, on peut avoir un détail, et le rôle de la sous-commission arbitrage, ainsi que la commission basket est de gérer au mieux cette caisse de péréquation.

O. BOUSTILA : je profite de la présence de la DTNA pour signaler que nous sommes là depuis 30 ans, et depuis 30 ans on a jamais eu les comptes. Il y a une autarcie de cette fédération et il faudra bien un jour, qu'on voit ces comptes.

S. BINOT : Il y a 1 an et demi un petit groupe de représentants des présidents (ou autres) a pu consulter ces comptes.

O. BOUSTALA : ce n'est pas comme ça que cela fonctionne. Dans une assemblée générale, on doit avoir les comptes, c'est écrit dans les statuts de la FFH.

S. BINOT : nous, commission, nous ne sommes pas sur une Assemblée Générale, mais sur une réunion.

S. RABAUD : lors de l'AG de la FFH, il n'y a pas de comptes détaillés par commission sportive car il y a pléthore. Il y a très peu de commission comme la vôtre qui tiennent une réunion comme cette RAC.

On peut réfléchir pour faire une extraction analytique en amont ou avec le service compta pour avoir une comptabilité spécifique.

A. FARRUGIA : Je remercie la commission pour cette prise en charge de 200 €, mais pourquoi en fin de championnat lorsqu'il n'y a plus d'enjeu sportif, des arbitres font encore plus de 600 kms. On aurait peut-être pu éviter des dépenses inutiles.

S. BINOT : le rôle de la sous-commission arbitrage est de faire au mieux à chaque fois et de se rapprocher de la somme initiale qui avait été demandée. Cette saison, ce qui a posé le plus de problèmes, ce sont les reports de matchs. Il y a eu un gros impact. Cela coûte davantage d'argent, les modifications n'étant plus cohérentes pour retrouver des arbitres disponibles à une autre date.

P. MORIN : Lorsqu'il y a eu l'équipe 2 d'un club en lever de rideau, l'arbitre qui vient le plus loin a doublé les matchs.

Caisse de péréquation arbitrage « forfait officiels »

ECHEANCIER

Nationale	1 ^{er} versement 1^{er} Octobre (dernier délai)	2 ^{ème} versement 1^{er} Décembre (dernier délai)	3 ^{ème} versement 1^{er} Février (dernier délai)	4 ^{ème} versement 1^{er} Avril (dernier délai)	TOTAL
Elite Nationale Bastide Médical (*)	2.075 €	2.075 €	2.075 €	2.075 €	8.300 €
1 (*)	1.125 €	1.125 €	1.125 €	1.125 €	4.500 €
2 (*)	825 €	825 €	825 €	825 €	3.300 €
3 (*)	750 €	750 €	750 €	750 €	3.000 €
3E	425 €	425 €	425 €	425 €	1.700 €

(*) + play-offs , play-downs et/ou Final Four avec péréquation entre les clubs qualifiés

MODALITES

VIREMENTS : Aux dates indiquées ci-dessus.

Sur le compte bancaire FFH (voir RIB en PJ) avec ces références à inscrire :
« Club, Nat..., échéance.../4 » (Exemple : Equipe « X » – Nat. 3 – éch. 1/4)

4 – DISPOSITIONS FINANCIERES 2024/2025

Voir annexe N° 1

A noter :

Les forfaits ont été augmentés car cette année certains clubs ont préféré faire forfait en amont des phases finales **Mutations payantes** soumises à approbation du comité directeur FFH pour la **saïson 2025/2026**.

50 €/ Mutation – périodes « normale » et « exceptionnelle ». Beaucoup d'autres disciplines et fédérations le pratique déjà:

O. BOUSTILA : peut-on me justifier l'augmentation du montant des engagements cette saison ?

S. BINOT : Par entre autres, la mobilisation d'un plus grand nombre de personnes. Le moindre déplacement pour couvrir un évènement à un coût. Nous avons une obligation de communication d'où des frais annexes.

O. BOUSTILA : J'entends ces explications, mais à quoi servent alors tous les sponsors dont les clubs ont obligation de faire de la pub. Nous clubs, nous payons une 1^{ère} affiliation à la FFH et nous en payons une seconde à la Commission qui est augmentée. Nous avons des coûts qui eux aussi augmentent. On n'a pas, encore une fois, de visibilité là-dessus. Cette question concerne directement la commission basket. Où va cet argent, à quoi sert-il ? Je viens d'entendre des explications qui pourraient être données avant la RAC.

S. BINOT : si vous avez des interrogations, vous pouvez demander le grand livre au service « comptabilité » ce qui a déjà été fait précédemment.

O. BOUSTILA : ce qui est bizarre, c'est que.... où ils ne savent pas, ce qui est peut-être une possibilité, où ils mentent eux aussi car lorsque tu poses la question à la Fédé, ils sont étonnés du paiement de cet engagement à la commission

S. BINOT : déjà il faut partir sur le principe que personne ne ment, personne ne détourne de l'argent. Quand les clubs règlent, tous ces fonds vont sur un compte de la Société Générale et non pas, comme on pourrait l'interpréter sur un compte annexe ou offshore.

Pour être clair, nous avons un budget « développement » et un budget « perf. » qui correspond aux collectifs France. Ce budget s'élève à 230.000 €. Les dépenses sont validées par le Conseiller Perf. et par le DTN

Le budget « développement » est beaucoup moins important puisqu'il s'élève aux alentours de 30.000 € auquel on ajoute les engagements des équipes. Nous fonctionnons en codes analytiques. Chaque dépense fait l'objet d'une référence.

O. BOUSTILA : si je comprends bien, le budget FFH pour la commission est de 30.000 € ce qui est dérisoire comparé à certaines autres disciplines qui ne sont pas aussi représentatives que la nôtre en terme de licenciés. Quand on entend que pour la natation, leur budget 4 ou 5 fois plus élevé que le nôtre.....

S. BINOT : Pour la natation on est sur un budget de 500.000 € environ mais on est sur de la perf.... Il faut comparer ce qui est comparable.

B. DROBNIIEWSKI : il faut connaître les origines des fonds. Il y a les fonds propres de la FFH et la grande majorité viennent de l'Agence Nationale du Sport (ANS). Ces crédits là sont pondérés en terme de sportifs médaillables ou titrables. C'est sûr que si ont fait le calcul par sportif, le basket est l'enfant pauvre de l'ANS.

S. BINOT : cette conversation ouvre un autre débat qui pourra être évoqué lors de notre grand rassemblement du mois de septembre à Vichy où il y aura d'autres intervenants dont des responsables de la FFH qui pourront peut-être nous apporter de nouveaux éléments. Notamment le nouveau juriste de la FFH qui parlera des défraiements. C'est un ensemble de choses qui fait que certains clubs peuvent être en difficulté.

Décompte fautes techniques

Saison	Comportement	Faits de jeu	Total
2019/2020	Covid		
2020/2021	86	29	115
2021/2022	148	20	168
2022/2023	96	38	134
2023/2024	90	51	141

Dossiers disciplinaires

1 dossier disciplinaire pour non-respect de la charte Ethique – RAPPEL A L'ORDRE

3 dossiers pour un cumul de 3 fautes techniques – 1 WE sportif de suspension

4 – MODIFICATIONS & MAJ REGLEMENTS – REGLEMENT FFH UNIFORMISE

Voir annexe N °2

Il y a une refonte totale de toutes les règlementations, toutes disciplines confondues, au sein de la Fédération afin d'avoir une trame commune. C'est en cours de réalisation. Pour ce qui nous concerne, il s'agit d'une transposition. Il n'y aura aucun changement.

Un nouveau responsable a été nommé au niveau de la sous-commission sportive qui est Dominique Blot.

Porter une attention particulière sur les articles :

- 65 et suivants sur les mutations
- 74 et suivants sur les brûlages

Cette modification de la règle des brûlages a été faite suite à la remontée d'information des clubs de nationale 3. R. Guidez et S. Cléaux regrettent que ce genre d'informations et de modifications ne soient pas portées à la connaissance des clubs suffisamment tôt, voire la saison précédente afin que tout à chacun puisse se préparer.

5 – FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES

Voir annexe N °3

A partir de la saison 2024/2025 les fautes techniques seront réparties en 3 groupes :

Groupe 1 (G1) – Fautes techniques sanctionnant un comportement incorrect

Ces fautes techniques **sont prises en compte** dans le cumul des fautes techniques comptabilisées en vue d'une **sanction disciplinaire**.

Groupe 2 (G2) – Fautes techniques sanctionnant une tricherie

Ces fautes techniques **sont prises en compte** dans le cumul des fautes techniques comptabilisées en vue d'une **sanction disciplinaire**.

Groupe 3 (G3) – Fautes techniques sanctionnant une action de jeu

Ces fautes techniques **ne sont pas prises en compte** dans le cumul des fautes techniques comptabilisées en vue d'une **sanction disciplinaire**. Elles entrent uniquement dans le cadre de pénalités financières.

6 – POINT MEDICAL - CLASSIFICATION

Modification de l'article 8 Bis – joueuse (carte rose) – joueur/joueuse « de + de 55 ans » (carte bleue)

Suite à un retour d'informations effectué par Nicolas Bachoffer, représentant des présidents de clubs de N1, 2 et 3, la sous-commission « classification » et les membres du comité directeur de la CFBF ont décidé que les équipes de **Nationales 2 et 3** qui feront évoluer une « **joueuse classe 5** » bénéficieront d'une **augmentation de 0.5 point** quand la joueuse évoluera sur le terrain, dans la limite du nombre de points autorisés dans la division concernée.

Délivrance de cette carte bleue pour les « joueuses classe 5 » : même modalité que les renouvellements de cartes.

LISTE OFFICIELLE

Phase test saison 2024/2025, **uniquement en ENBM**. - Généralisation pour toutes les divisions saison 2025/2026.

Pourquoi :

- Eviter les pénalités
- Moins de frais
- Démarche éco-responsable
- En lien avec l'évolution au niveau de l'IBWF Monde et Europe.

Conséquences :

- suppression des cartes de classification remplacées par une liste officielle mise à jour en temps réel et consultable sur le site internet de la CFBF,
- Obligation d'utiliser notre logiciel officiel de contrôle des points disponible « gratuitement » sur le site internet de la CFBF,
- Utilisation d'un ordinateur ou tablette comprenant une licence Excel (activation de macros obligatoire) ou Pack Office,

En cas de non utilisation voir les **pénalités financières appliquées : 100 €/non utilisation**

Demander que les arbitres notent sur la feuille de marque, si le logiciel est utilisé.

Faire tuto d'utilisation du logiciel.

Pause.... Pause.... Pause.... Pause.... Pause.... Pause.... Pause.... Pause.... Pause.... Pause....

7 – FORMULES SPORTIVES DES CHAMPIONNATS + Coupe de France + All Star Games

Gravelines a déclaré forfait général.

Nous notons avec plaisir l'arrivée de 3 clubs, Haguenau (création), Reims et Charleville-Mézières.

Nous aurions 67 équipes engagées :

ENBM : 10 équipes – Cela fait quelques années que nous n'avons pas connu une Elite à 10. En termes de visibilité, de cohérence et d'aspect uniquement sportif, c'est beaucoup plus valorisant et satisfaisant.

NATIONALE 1 : 10 équipes – De nouveau une Nationale 1 à 10 c'est qui, là aussi est très bien pour les mêmes raisons que l'Elite.

NATIONALE 2 – c'est toujours d'incertitude car les clubs ne se sont pas encore positionnés définitivement. Aujourd'hui, Saint Herblain reste à nous confirmer sa participation. Nous devrions être à 2 poules de 6 équipes mais l'idéal serait d'avoir 2 poules à 8 équipes.

ENBM 10 équipes	N1 10 équipes	N2 POULE A 6 équipes	N2 POULE B 6 équipes ou 5
ENTENTE CHALON/DIJON	ENT. LYON-GUILHERAND	BESANCON	AMIENS
HURRICANE92 GENNEVILLIERS	ENT. BLANQUEFORT/BORDEAUX	CAPPELLE LA GRANDE	AULNOYE
HYERES	CAPSAAA	CORBEIL	CAMBRAI
LANNION	CAUSSADE	LE PUY EN VELAY 2	POLE NATIONAL
LE CANNET	DOUAI	STRASBOURG 2	St HERBLAIN ?

LE PUY EN VELAY	ENTENTE CHALON/DIJON 2	VANDOEUVRE 1	YFFINIAC
LILLE	FEURS		
MARSEILLE	MEAUX 2		
MEAUX	MEYLAN		
TOULOUSE	STRASBOURG 1		

N3 POULE A 9 équipes ou 8	N3 POULE B 10 équipes	N3 POULE C 7 équipes ou 6	N3 POULE D 7 Equipes
BERCK	AUXERRE	CHAMBRAY LES TOURS	ANGLET
CAPSAAA 2	BELFORT	EQUEURDREVILLE	ASMTH
CERGY	CHARLEVILLE	LANNION 2	ENT. BLANQUEFORT/BORDEAUX2
CREIL	ENT. CHALON/DIJON 3	Ent. LAVAL/RENNES	MONTPELLIER
LILLE 2	HAGUENAU	NIORT	PAVIE
ORLEANS	JARNY	QUIMPER	STADE ROCHELAIS
PARIS BASKET FAUTEUIL	MULHOUSE	ST HERBLAIN 2 ?	TOULOUSE 2
REIMS	THIONVILLE		
VALENCIENNES ?	TROYES		
	VANDOEUVRE 2		

N3 – POULE E : Hyères – Le Cannet 2 – Marseille 2 qui évolueront sous forme de plateaux suite à une volonté de ces clubs

D. CHAMARD (Le Puy en Velay) : par rapport aux équipes 2 de l'ENBM, il y a un gros manque d'équité avec des déplacements beaucoup plus longs.

S. BINOT : Une équipe 2 (nous avons enlevé le terme « réserve ») qui est une réelle équipe et une force au sein d'un club permet d'augmenter le nombre de licenciés, d'obtenir des créneaux supplémentaires. Cela reste un vivier pour l'équipe 1 non négligeable.

D. CHAMARD : je ne remets pas en cause le fait d'avoir une équipe 2 pour l'ENBM, mais seulement le partage des déplacements

S. BINOT : le gros problème pour la nationale 2 (nous le verrons dans les vœux) est que nous avons tout de même la chance d'avoir 67 équipes dans nos championnats ce qui est quasiment unique en Europe.

Nous avons eu des suggestions de regrouper les Nationales 1 et 2 mais avoir une nationale 1 à 22 équipes risque d'affaiblir le niveau et le delta entre le niveau de la N1 et l'Elite sera encore plus grand sans parler des déplacements.

Bien évidemment il y a des formules de championnat qui en découlent. Nous allons vous interroger par division et avoir un retour de votre part.

En nationale 2, nous allons évoquer le championnat à 12.

Le championnat pratiquement pour tous, reprendra le week-end du 5 octobre 2024. Pour la nationale 3 poules C et D ce sera décalé le WE suivant.

Nous avons essayé de répondre le plus possible aux sollicitations des clubs.

Coupe de France en ENBM se déroulera à Limoges à Beaublanc, soit le WE du 18/19 janvier 2025 mais nous sommes plus sur le WE du 25/26 janvier par rapport à des contraintes d'organisation.

M. FARRUGIA : encore avant la Coupe d'Europe ? Vous voulez des équipes compétitives en Coupe d'Europe ou pas ? Faire autant de matchs une semaine, plutôt 3, 4 jours avant, on l'a vu cette année. C'est intenable. Il y aura trop de matchs en peu de jours. Pourquoi ne pas faire comme avant, une coupe de France beaucoup plus tard ce qui serait plus cohérent.

S. BINOT : Nous essayons de faire le maximum pour obtenir le 18/19, mais l'organisateur a des exigences. Si on se rend compte que cela pose beaucoup de contraintes et de difficultés pour les équipes, alors on annulera la Coupe de France, ce qui fera un évènement en moins. Nous allons étudier la possibilité de trouver une autre date.

Les différentes options des championnats seront proposées aux clubs pour consultation.

Le All star Game se déroulerait en décembre région parisienne à l'Adidas Arena – service marketing FFH. Si on a les moyens financiers.

8 – CAPTATION VIDEO

Un dispositif reconduit

9 – SOUS-COMMISSION ARBITRAGE

Responsable : **Philippe Morin**

Responsable Adjoint : **Thomas Roch**

Chargé de la formation : **Chamsyr Tahaibaly**

Chargé de la détection et développement des nouvelles pratiques : **Pierre Charrier**

Chargée du code de jeu : **Laurence Felden**

Chargée des relations internationales (IWBF) : **Céline Villard**

Chargé des désignations ENBM et N1 : **Dominique Laval**

Chargé des désignations N2 et 3 : **Bruno Seys**

Evaluation des officiels :

L'ensemble des membres de la sous-commission arbitrage travaille sur l'évaluation des officiels (montée/descente & maintien en fin de saison sportive)

Des observations et supervisions seront effectuées tout au long de la saison en vidéo.

10 – COLLECTIFS FRANCE

Equipe de France Masculine

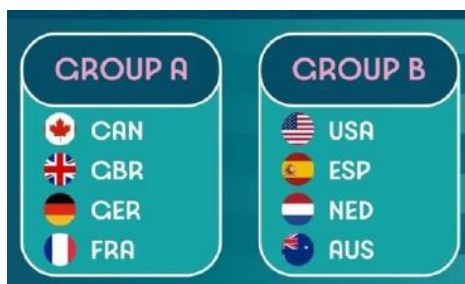
Une qualification historique pour un évènement historique

20 ans après Athènes, l'EDF masculine est de nouveau aux Jeux Paralympiques qui se dérouleront du 28 août au 8 septembre 2024. Sa qualification a été obtenue lors du TQP d'avril 2024 à Antibes organisé par la FFH.

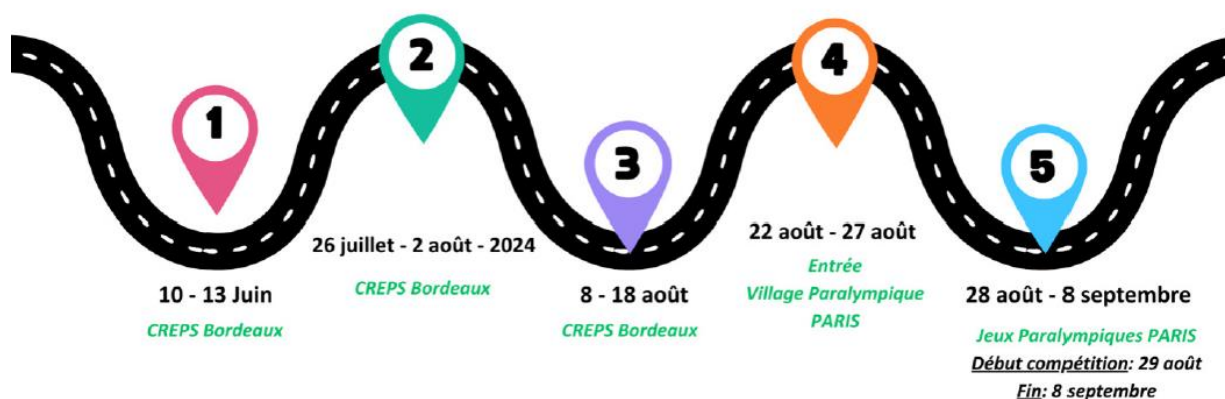
Bilan : 4 victoires en 4 rencontres.



Le tirage au sort qui verra les équipes qualifiées en découdre, a eu lieu à Paris le 14 juin 2024 au stade Charlety : Nous avons eu la possibilité (en tant que pays organisateur) de choisir notre poule ainsi que notre adversaire du 1^{er} match qui sera le Canada.



Planification pour les Jeux Paralympiques :



Le staff a particulièrement insisté auprès des joueurs sur la nécessité absolue de la préparation individuelle compte tenu des périodes de coupure (principe appliqué par les autres nations).

A l'issue du stage qui vient de se dérouler au CREPS de Talence, chaque joueur est reparti avec son programme individualisé encadré et suivi de :

- Préparation physique
- Préparation individuelle (adresse et technique)
- Prophylaxie (prévention des blessures)

Equipe de France Féminine

Non qualification aux Jeux Paralympiques suite au TQP d'Osaka en avril 2024

On constate néanmoins des progrès concrets dans le secteur défensif.

Axes de développement :

- Ouverture d'un pôle féminin au CREPS de Talence
- Inscription d'une équipe « Pôle National Féminin » pour la saison 2025/2026
- Stratégie de recrutement de joueuses dès la saison 2024/2025
- Collaboration avec le Basket Fauteuil au Féminin



La parole est donnée à Marion Blais et Anne-Sophie Rubler du Basket Fauteuil au Féminin.

Notre association a été créée suite au choc des championnats de Madrid.

Nous remercions d'ailleurs les présidents de clubs de nous avoir permis d'évoluer dans le championnat au sein des Amazones.

Nous avons besoin que les clubs s'investissent et aident les filles à se développer, à les intégrer et les faire jouer comme tout autre joueur. Toutes seules on ne pourra pas y arriver. On compte sur vous.

Le but est d'avoir une équipe de France compétitive.

Stratégie de regroupement pour les équipes de France Masculine et Féminine

Pour répondre aux besoins et à la réalité :

- 1 regroupement à mi-saison pour revue d'effectif ainsi qu'un bloc de 3 semaines de stage avant la compétition de référence.

Plusieurs avantages identifiés :

- Vie dans le club pendant la saison
- Travail plus qualitatif proche de la compétition de référence, etc...

Préparation du All Star Game en Décembre 2024

Discussion par le service marketing de la FFH. Nous essayons d'avoir l'Alliance Arena. L'équipe de France serait opposée aux meilleurs joueurs étrangers évoluant en ENBM

Equipe de France Masculine U23

Staff : Clifford Fischer, Guillaume Adiasse et Corentin Guizelin

- Regroupements en lien permanent avec le pôle national basket au CREPS de Talence
- Accueil et stage en commun avec l'équipe U23 Allemande avec des rencontres amicales effectuées
- Inscription de l'équipe aux Jeux Européens de la Jeunesse en juillet 2025

A.S.RUBLER : pourquoi ne pas créer une équipe de France U23 féminines.

S. BINOT : La structure serait envisageable mais ne serait qu'en entraînement et pas en championnat. Stage possible au creps de Talence avec le cas échéant rencontre amicale.

Intervention de Bastien Drobniewski et Marion Blais mais sans micro, les échanges sont pratiquement inaudibles.

M. BLAIS : Importance que les clubs donnent les mêmes moyens, la même motivation dans l'encadrement que les garçons pour les filles afin de faire progresser davantage les joueuses, notamment celles en EDF.

B. DROBNIIEWSKI a affirmé le souhait que le pôle national s'oriente clairement vers l'accueil de joueuses pour qu'une équipe féminine soit inscrite en championnat dès la saison 2025-2026

O. BOUSTILA : Peut-on savoir pourquoi les U23 n'ont pas été engagés à Madrid.

S. BINOT : purement un coût financier élevé pour les 2 TQP à Antibes et Osaka. Des choix ont été faits.

O. BOUSTILA et A. FARRUGIA : Je peux entendre certaines explications mais je peux affirmer que la région PACA a donné beaucoup et vraiment beaucoup d'argent pour ce TQP. Alors où vont tous ces fonds ? Aujourd'hui, il faut que nous ayons ces informations car les chiffres qui ont été donnés sont énormes.

S. BINOT et D. NADALIE : Cette organisation est gérée par le service marketing et la Fédération. Cela ne concerne pas notre Commission

O. BOUSTILA : Ca veut donc dire que cette génération motivée pour jouer au basket, est bloquée pendant 3 ans, où ces jeunes n'auront aucune compétition officielle.

S. BINOT : Ils seront inscrits au JEJ. Dès que l'on pourra renvoyer une équipe on le fera.

11 – POLE NATIONAL BASKET MASCULIN & FEMININ – Bastien et Corenti

Cadre et contexte

- Création du Pôle basket-fauteuil en septembre 2011, bientôt notre 14ème rentrée au sein du CREPS de Bordeaux !
- Du Centre Fédéral Handisport ... aux Pôles nationaux Handisport.
- Structure fédérale d'entraînement inscrite sur le programme « Excellence » du Projet Performance de la Fédération Handisport, avec une équipe pluridisciplinaire au service de la relève handisport.

Objectifs

- Accélérer la progression des joueurs à fort potentiel.
- Alimenter les différents niveaux de collectif pour faire rayonner la France à l'international

Le cœur de la formation des jeunes

- 2 ETP, 1 assistant prestataire, kinés, médecin, équipe pédagogique, etc..
- Aménagement scolaire sur mesure
- Uniquement des entraînements dirigés, en individuel et collectif

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matinée		8h30-10h30 ou 10h30 -12h Préparation physique en ½ groupe	8h30-10h30 ou 10h30 -12h Entraînement individuel en ½ groupe	8h30-10h30 ou 10h30 -12h Préparation physique en ½ groupe	8h30-10h30 ou 10h30 -12h Entraînement individuel en ½ groupe
Après-midi / soirée	19h15 - 21h15 : Entraînement	19h15 - 21h15 : Entraînement	15h - 17h : Entraînement	17h - 19h : Entraînement	15h - 17h : Entraînement

Actualités et rappels

- Création administrative d'un Pôle France Basket-fauteuil féminin à partir de septembre 2024 L'équipe mixte du Pôle sera engagée en Nationale 2 pour la saison 2024/2025.
- Les licences T seront conservées depuis les clubs d'origine vers la FFH durant le temps de la formation.
- Pour les joueurs souhaitant s'inscrire dans une dynamique de performance, accueil temporaire possible au CREPS pour bénéficier du cadre existant.
- Privilégier les échanges avec l'équipe d'encadrement et non les joueurs (recrutement, suivi, etc)

Evolution des effectifs / 12 à 13 joueurs pour la saison 2024/2025

Effectif actuel

Youcef ABOUD, 2,5 pts, ASHP Garches, 1ère année - Sortie du pôle (Chalon)

Madeleine STEPHENS, 3pts, Marseille - Sortie du pôle

Mélissa CLAVIER, 3,5 pts, ES Blanquefort, 4ème année - Maintien

Titouan GRIPPON-LA-MOTTE, 4 pts, CS Meaux, 3ème année - Maintien

Victor LAYER, 3,5 pts, US Vandoeuvre, 3ème année – Maintien

Samuel NZITA VANGU, 4pts, Cergy-Pontoise - 2ème année – Maintien - double projet athlé fauteuil

Jules KOLOSA, 3,5 pts, Charleville-Mézières - 2ème année – Maintien

Nathan POLUTELE-PRIGENT, 3,5pts, Handisport Tregorrois - 2ème année – Maintien

Rihen LEMAREDJ, 1,5 pt, Gones Academy - 2ème année – Maintien - double projet athlé fauteuil

Campagne de détection – saison 2024/2025

Amine BENMERRAH, 1pt, Marseille, recrutement confirmé

Daouda CAMARA, 4,5pts, Paris basket, recrutement confirmé

Eva DAVID, 4,5 pts, Saint-Herblain, à confirmer les 20 et 21 juin

Camille DEBARD, 4,5 pts, CAPSAAA, recrutement confirmé

Axel ROGNARD, 4,5 pts, Gones Academy / Feurs, recrutement confirmé

Emeryck VERLANDE, 1 pt, ACH CAPELLE LA GRANDE, recrutement confirmé

Ambitions

- Continuer d'alimenter l'équipe de France masculine
- Accueillir un maximum de joueuses de l'équipe de France féminine
- Création d'une équipe 100% féminine qui évoluera au sein du championnat nationale (niveau à définir au recrutement)
- Poursuivre l'accueil régulier des stages France « tout collectif » lors de leurs préparations terminales

M. Blais : Pour les filles, ce n'est pas parce qu'elles ne sont pas en étude, qu'elles ne peuvent pas participer au pôle. Si elles ont 28 ans et qu'elles travaillent et qu'elles ont un potentiel, vous pouvez les envoyer à la semaine au pôle tout en continuant de jouer avec leur club. Il y a plein de possibilité pour tout âge.

Bastien : en cette période de mutation, passez par l'encadrement et ne contactez pas directement le joueur.

R. Blandeau : A quand, mettons-nous quelque chose en place pour valoriser les clubs qui font l'effort de former et d'envoyer les jeunes au pôle par rapport aux clubs qui ne font que se servir à la sortie du pôle ?

Bastien : articles 60 et 61 Bis licence T. Les jeunes que nous recevons signent un engagement. Mais nous ne disposons pas d'agent, ni des contrats pro et la mobilité des joueurs nous ne pouvons pas la maîtriser autant que le basket valide. Un système de bonification et pénalité est en train d'être étudié par le juriste de la Fédération. A ce jour, Nous nous attachons à faire comprendre au joueur de retourner dans son club d'origine. Mais à saison N+2 on ne peut rien exiger.

12 – FORMATION ENTRAINEURS

L'uniformité du discours commun parmi les entraîneurs est essentielle

Chacun, qu'il soit débutant ou expérimenté, doit recevoir des instructions claires et cohérentes. L'harmonisation des enseignements garantit que tous les joueurs développent des compétences techniques et tactiques homogènes, permettant ainsi une progression collective et individuelle optimale

La formation :

- Permet la valorisation et la reconnaissance de la discipline!
- Montre la richesse de la discipline sur le plan technique, tactique
- Former c'est attirer de nouveaux pratiquants

1 pré-requis obligatoire

3 niveaux de formations fédérales : ANIMATEUR ► MONITEUR ► ENTRAINEUR

2 possibilités pour obtenir les 2 premiers niveaux : Présentiel ou RAE (Reconnaitances des Acquis de l'Expérience)

Des évènements ponctuels ► Colloque entraîneurs ouvert à tous (**obligatoire pour les entraîneurs d'ENBM**).

Différentes thématiques y sont abordées.

Animateur basket - saison 2023/2024 – 1 session à Paris – 16 stagiaires dont 4 RAE



Moniteur basket - saison 2023/2024 – 1 session à Aulnoye – 12 stagiaires



La formation en basket fauteuil est le pilier qui soutient la croissance et le développement de ce sport, permettant de construire un avenir brillant pour nos athlètes et pour le basket fauteuil dans son ensemble.

Evènement SEPTEMBRE 2024



A ce jour le rassemblement à Vichy n'est pas certain de voir le jour car il n'y a pas suffisamment d'inscriptions d'entraîneurs et présidents. 10 par catégorie alors qu'il en faudrait 30. Délai de réponse : 4 août 2024. Par contre, le tournoi serait maintenu avec le recyclage Arbitres.

13 – DEVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE PRATIQUE – le 3 X 3

Pour plus d'infos : www.francebasketfauteuil.org/3V3

Une pratique clé en mains :

Un cahier des charges pour:

- Opens Régionaux
- Open National

Une période de pratique « définie ; conseillée »:

- Opens Régionaux: Mai & juin
- Open National: Juillet

Le 3 X 3 Pourquoi ?

- ▶ Prolongement de la saison
- ▶ Autre forme de pratique
- ▶ Casser l'appartenance aux clubs
 - ▶ Discipline « fun » ; estivale ; d'extérieur => Visibilité accrue
 - ▶ A pratiquer sur les terrains 3VS3 dédiés & identifiés

Mais :

- ▶ Discipline difficile d'accès pour les débutants (Maniement...)
- ▶ S'en servir pour faire découvrir le basket fauteuil puis orientation

Cela nécessite l'implication du CR, du CD, d'un club → développement territorial

14 – Communication : réseaux sociaux + cahier des charges/ charte graphique

Voir annexe n° 4

Intervention de Mykyta Naumov. Le micro étant coupé, la présentation est inaudible.

15 – Voeux

Nous changerons l'ordre de passage à la prochaine RAC.

CAMBRAI – N2

N° 1

Poule pour chaque championnat avec 10 équipes.

Revoir championnat total N1 – N2

Point évoqué en amont.

N° 2

Eviter les matchs pendant les vacances, les ponts ainsi qu'1 match/mois

Les clubs n'évoluant pas dans les mêmes zones, nous n'avons pas la solution pour satisfaire tout le monde. Il y a toujours possibilité de faire des demandes de dérogations.

N° 3

L'équipe qui refuse de monter en année N ne peut pas participer au F4 pour la saison suivante.

Nous avons eu le cas l'année dernière de Lyon, mais qui n'a pas été une demande incohérente.

N° 4

Forfait pour un match.

Minimum 1.000 €

Nous avons augmenté ces montants. Voir dispositions financières

CHALON - ENBM

N° 1

Pour les ententes essayer de mettre les équipes 1 et 2 à domicile pour faire des levés de rideau.

Les clubs ont la possibilité de faire des dérogations

N° 2

Au vu des Jeux Paralympiques 2024, merci de commencer le championnat le 12/13 octobre pour laisser un temps de récupération aux joueurs et aux équipes, de se préparer

Nous avons fait au mieux, le championnat démarrera le WE précédent. Les JP se terminent le 8 septembre. Les joueurs auront le temps de se reposer.

N° 3

Revenir à 2 arbitres sur le championnat ENBM

Voir réponse ci-dessous

LE CANNET - ENBM

N° 1

Revenir à 2 arbitres. Aucun changement favorable n'a été observé depuis le passage de 2 à 3 arbitres si ce n'est des frais supplémentaires

Nous avons pris en compte votre vœux, mais c'est une minorité de clubs qui en font la demande et n'y donnerons pas une suite favorable. Implicitement vous avez compris que nous continuerons l'arbitrage à 3 la saison prochaine.

A. FARRUGIA : nous avons discuté entre présidents, et nous ne sommes pas les seuls à souhaiter revenir à 2. Il avait été convenu l'année dernière de faire un essai. Force est de constater que la qualité de l'arbitrage n'a pas été à la hauteur de nos espérances.

S. BINOT : en fait quels sont les critères sur lesquels vous vous basez ?

A. FARRUGIA : quel est le critère d'arbitrer à 3 , si ce n'est de faire comme l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne qui sont des pays qui sont totalement différents de voir les choses. Ce sont des professionnels, les championnats ne sont pas identiques aux nôtres. L'arbitrage à 3 ne nous offre aucun avantage, si ce n'est des coûts supplémentaires alors que nous n'avons pas les mêmes budgets que ces pays.

L'IWBF est en train de revenir à deux arbitres.

S. CLEAUX : si on a trois bons arbitres, on serait d'accord mais là ça n'a pas été le cas. Tout le monde a vu les matchs.

S. BINOT : la discipline évolue en terme de capacité, d'évolution physique et de développement. Vous n'êtes pas satisfaits avec un arbitrage à 3, alors avec 2 arbitres, je vous laisse imaginer. Si se sont des ressentis personnels c'est autre chose. Vous avez pu constater sur le décompte des fautes techniques que les fautes de comportement ont diminué alors que celles pour tricherie ont augmenté. A 2 arbitres, il n'y aura que les évidences qui seront sifflées.

T. ROCH : les arbitres ont obligation de se recycler tous les ans. Cette année, ce stage aura lieu comme vous le savez à Vichy, où tous les présidents et entraîneurs sont conviés. Prenons un temps d'échanges pour discuter de la discipline. Ensuite, chacun pourra dire « moi en tant que technicien je voudrais qu'il y ait telle chose sifflée », « moi en tant que joueur je voudrais que l'on puisse m'expliquer pourquoi telle chose est sifflée ». Quand j'entends qu'il n'y a que 10 entraîneurs et 10 présidents qui se sont inscrits au colloque de Septembre alors que nous, sur 70 arbitres, il n'y en a que 2 qui seront absents.....

S. BINOT : nous sommes tous la pour la même discipline et arrêtons les clivages entre les dirigeants et les arbitres.

N° 2

Ne plus mettre la Coupe de France avant la première phase des Coupes d'Europe

N° 3

Avoir un suivi journée après journée de chaque joueur sanctionné (faute technique) comme en FFBB

N° 4

Avoir la liste des joueurs exacte de chaque club avant le début du championnat

LE PUY – ENBM

N° 1

Volonté de changer la phase finale du championnat de France Elite Nationale, nous souhaitons une phase finale avec des ½ finales au meilleur de 3 matchs, idem pour finale. ½ Finale le mieux classé reçoit le 2^{ème} et/ou 3eme match. Pour la finale, lieu neutre.

Vu plus haut.

N° 2

Diffusion des matchs, propositions de négocier avec un diffuseur national (l'Equipe, Being, France TV,...), la retransmission de l'affiche de chaque journée de championnat Elite Nationale, afin de continuer la médiatisation de notre sport préféré

N° 3

Ne pas mettre des matchs d'une équipe 2 en mettant que des compétitions européennes. Et ne pas mettre en mettant deux phases finales de championnat, comme le Final Four Elite et le Championnat de France U23 (trophée B. Ganser

YFFINIAC – N2

Nous souhaitons évoluer de préférence dans la poule de Paris/nord

Fait

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 13 h 45

Stéphane Binot
Responsable Développement
& Conseiller Performance Basket



Clubs présents :

Aulnoye– Anglet – Auxerre -Amazones –Berck - Blanquefort - Caussade – Corbeil – Douai – Chalon – Hurricane92 –
Le Cannet – Le Puy – Lille – Lyon – Marseille – Meaux – Meylan – Mulhouse – REDASH – Strasbourg – Sud Oise

Clubs représentés :

Amiens – Equeurdreville – Feurs – Guilhaerand – Hyères – Jarny – Dijon – Bordeaux – Pavie – Quimper – St Ouen –
Toulouse – Yffiniac

Club excusé :

Cambrai